



GRAND PRIX JEUNES DU BOURGENAY GOLF CLUB

samedi 27 & dimanche 28 septembre 2025



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves Fédérales
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux. Ce Grand
Prix Jeunes comptera pour le Mérite National Jeunes FFGolf 2025.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U10(critérium), U12, U14, U16,
licencié(e)s à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut
Amateur.

Le champ sera limité à 100 joueur(se)s. Les quotas pour les catégories restant
ajustables.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de
la liste officielle tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué
dans le cahier des charges.

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de
non-contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu
négativement au questionnaire de santé pour la prolongation du certificat 2023 ou
2024) et s'être acquittés du droit de jeu Fédéral annuel (hors critérium).

Les joueurs étrangers devront être en possession de leur certificat médical au départ du
1^{er} tour.

FORME DE JEU

- U10 : 18 trous / Stroke Play (9 trous par jour)
- U12, U14, U16 : 36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)
- Repères de départ et longueurs :

	FILLES		GARCONS	
U10 CRITERIUM	Orange		Rouge	
U12 18 TROUS	Violet		Bleus	
U 14	Rouge		Jaunes	
U16	Bleus		Blancs	

Commenté [MP1]: Cf vademecum1.4.4.c (inscription)

DEPARTS

- Les départs du 1er tour seront établis dans l'ordre croissant strict des index dans chaque catégorie.
- Les départs du 2nd tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1e tour dans chaque catégorie.
- Classement particulier pour chacune des 8 catégories d'âge.

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire 1.5.2 du Vademecum : Jeu lent dans les épreuves amateurs).

INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 50 € TTC en catégorie U12, U14, U16, 30 € TTC pour la catégorie U10 9 Trous. L'inscription devra être réalisée en ligne, accompagné de son paiement :

<https://pay-pro.monetico.fr/bourgenay-golf-club/grandprixjeunes>.

Avant le vendredi 12 septembre 2025, à 18h.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagement.

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le mercredi 17 septembre 2025. La journée d'entraînement est fixée au vendredi 26 septembre 2025, exclusivement sur réservation et sous réserve de disponibilités.

FORFAIT

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club, soit le vendredi 12 septembre 2025 à 18h. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeune doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

PRIX

Trophée remis au 1er brut de chaque catégorie le dimanche 28 août 2025.

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans une catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » à partir du 1. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les cartes des 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

COMITE DE L'ÉPREUVE

- 1 représentant du Bourgenay Golf Club
- 2 représentants de la Commission Sportive
- 1 représentant du corps arbitral
- 1 représentant de la ligue

ÉPREUVE NON-FUMEUR

Cadets, appareils de mesure et chariots électriques non autorisés - voir § 1.2.5 et 1.2.8 du vademecum. Sur les par 4 et les par 5, un marquage au sol à 50m, 100m, 150m, calculé à partir du début du green sera mis en place par le club dès la partie de reconnaissance officielle. Accompagnateurs à distance uniquement.

Informations : 02 51 23 35 45.